



Le syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson vous en dit plus...



Ni aujourd'hui, ni demain et même soldés,... les ordres on n'en veut pas !

Massivement, les IdE ne veulent pas des ordres professionnels !

Pas d'inscription volontaire automatique, pas d'inscription tout court ! Pas d'ordre !
Ceux qui ont été obligés de s'inscrire et de cotiser (souvent pour pouvoir être embauchés et/ou titularisés) boycottent le paiement de la cotisation l'année suivante après avoir retrouvé quelques marges de manœuvre pour pouvoir exprimer leur opinion sur cette structure.

De plus, à quoi sert :

- Un ordre qui reste muet lorsque la profession se fait arracher la reconnaissance de la pénibilité au travail et la retraite anticipée.
- Un ordre qui se précipite en faveur des propositions formulées dans un rapport qui propose la suppression des décrets d'actes des professions de santé, et préconise la mise en place de nouvelles professions de santé sur la base des coopérations professionnelles rendues possibles par la loi HPST.
- Un ordre qui soutient les principes de coopérations professionnelles qui vont provoquer une déréglementation de nos professions de santé.
- Une structure rejetée en masse par la profession...

A quoi sert-il ?... à rien !

La CGT, porteuse des revendications de l'ensemble des professionnels, va continuer de tout mettre en œuvre pour une abrogation de tous les ordres professionnels.

Non, les mesures prises par le Conseil National concernant les nouveaux montants de la cotisation pour l'inscription au tableau à savoir 30 € pour les salariés et nouveaux diplômés et 75 € pour les libéraux, ne permettront pas l'adhésion en masse des près de 500 000 IdE.

Le renflouement des caisses vides, la réduction du déficit abyssal n'aura pas lieu, c'est mission impossible !

**Encore une bonne info du Syndicat CGT de mon établissement !
Je saurai m'en rappeler le 20 octobre prochain...**

**Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson
03 23 58 82 17 | www.cgt02.com rubrique : Hirson**